



Problème carte grise (recours ?)

Par **MalikD**, le **14/12/2010** à **11:52**

Bonjour, rnrnJe vais tenter de résumé au mieux mon problème: rnrnJe souhaitais faire une carte grise avec un cotitulaire, le formulaire a été rempli correctement le nom du cotitulaire y apparaissant, l'ensemble des pieces s'y raportant été correct sauf le certificat de session qui selon la préfecture doit être aux deux noms et où présentement n'apparait que le mien.rnMalgré le formulaire dument complété la carte grise n'est qu'à mon nom.rnrnMa question est donc la suivant la préfecture a-t-elle le droit sans prévenir le demandeur de rectifier la demande en fonction des pièces justificatives?rnrnMerci.